

VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 16 décembre 2013

OBJET :

**Adhésion à l'association
«La porte Verte»**

Rapporteur : M. LE MAIRE

Délibération n°7

EXPOSE DES MOTIFS

Le Conseil Municipal procède depuis plusieurs années au vote d'une subvention de fonctionnement à l'association «La porte Verte», partenaire institutionnel de la collectivité.

En effet, l'association «La porte Verte» est un partenaire privilégié de la commune qui est régulièrement sollicité dans le cadre de la politique de développement économique et de sécurité publique mise en œuvre par la commune.

Par ailleurs, cette association multiplie ses actions pour soutenir l'économie locale et l'emploi sur la «Porte Verte».

Dans ce contexte, la commune a la possibilité d'adhérer à l'association «La porte Verte» pour pérenniser ce partenariat établi depuis de longues années.

PROPOSITION

Il est proposé au Conseil Municipal que la ville adhère à l'association «La Porte Verte» et s'acquitte de la cotisation annuelle d'un montant de 100€.

Il est précisé que les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif 2013, article 6281 - «Concours divers (cotisations...)».

DELIBERATION

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, accepte la proposition ci-dessus.

Transmis et reçu à la Préfecture de Meurthe-et-Moselle le 18 décembre 2013.

Extrait conforme

Le Maire,

Jean-Paul MONIN